

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 7 novembre 2011 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux des assemblées tenues les 4 et 19 octobre 2011 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme:

- 1.- D=accuser réception du rapport de disponibilité et d=en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

Virements budgétaires

01.158.00.002 – Appropriation de réserve (carrières)	+17 368.00
01.159.10.064 – Revenus des carrières 2011	- 5 975.00
02.320.00.620 – Pierre Gravier sable	+11 393.00

Virements budgétaires

02.140.00.110 – Rémunération – élections	-7 000.00
02.140.00.201 – Contributions employeur - élections	- 840.00
02.140.00.320 – Communications – élections	-2 125.00
02.140.00.340 – Publicité – élections	-1 856.00
02.140.00.610 – Fournitures – élections	-6 086.00
02.140.00.990 – Divers – élections	- 200.00
02.320.00.621 – Abats poussières – Trav. Pub. Été	+10 500.00
02.320.00.630 – Essence, huiles – Trav. Pub. Été	+7 607.00

Ajustements budgétaires – Selon facturations

01.114.31.012 – Ordures résidentiels ou divers	+62 816.00
01.114.31.013 – Ordures commerciales et autres	+10 906.00
02.420.00.491 – Ordures ententes spéciales	+62 816.00
02.420.00.490 – Cueillette spéciales/contrat	+ 6 000.00
02.420.00.920 – Redevances enfouissement	+ 4 906.00

Virements budgétaires

01.233.49.075 – Dispositions de biens	+11 260.00
01.148.20.000 – Recouvrements divers	+10 435.00
01.153.10.019 – Intérêts de banque	+ 1 467.00
01.159.10.062 – Revenus de location	+11 509.00
02.701.90.990 – Loisirs autres	-4 500.00
03.160.00.611 – Urbanisme	-40 186.00
03.160.00.610 – Développement du territoire	+6 635.00
02.220.00.435 – Incendie – contribution autres munic.	+22 000.00
02.220.00.610 – incendie – fournitures	+4 900.00
02.220.02.520 – Incendie – Réparations véhicules	+4 000.00
02.330.00.621 – Trav. Pub. – hiver – calcium	+1 400.00
02.331.00.621 – Trav. Public – hiver – MTQ	+25 000.00
03.170.00.610 – Loisirs – immobilisations	+15 422.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	118 539.67
- Administration	18 831.03
- Sécurité publique	3 835.15
- Transport routier	199 397.31
- Hygiène du milieu	92 090.88
- Aménagement et urbanisme	2 420.47
- Loisirs et culture	10 627.96
- Financement	28 028.63
- Immobilisations/Investissements	195 145.90
Total :	668 917.00

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Ghislain Tessier** – Exposé des essais réalisés dernièrement et dépôt d'une demande de « médiation » de la part de la municipalité;
- **Jocelyn Scheink** – Demande de modification du règlement de zonage pour la propriété du 345/347 Boulevard Coakley;
- **Réjean Savaria** – Représentations défavorables concernant la demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du 130 de la rue Hémond laquelle doit faire l'objet d'une recommandation à la présente assemblée par le Comité consultatif d'urbanisme;

- **Gaétan Paquin** – Demande de renseignements sur l'état du dossier « tennis ».

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- **2865 – 2011** – **François Turcotte et Marcel Perreault** – Demande d'aliénation d'une partie de terrain;

Considérant le fait que le terrain visé par la demande fait partie d'un ensemble de plus de 124 hectares;

Considérant que la demande ne vise qu'une superficie de 17.60 hectares laissant au propriétaire en titre une superficie de plus de 100 hectares;

Considérant que cette demande aurait pour effet de consolider les propriétés que possède déjà le demandeur en permettant une communication directe entre elles;

Considérant que faire droit à la demande n'aurait aucun impact négatif sur le peu d'activité agricole qui s'exerce dans le secteur et qu'elle pourrait même avoir pour effet de la favoriser;

Considérant que la partie visée est physiquement rattachée à la propriété du demandeur du fait qu'elle est situé entre 2 de ses propriétés;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation municipale d'urbanisme (construction, zonage et lotissement);

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité recommande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec de faire droit à la demande soumise.

ADOPTÉ

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois d'octobre est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$822 500.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$4 470 701.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2866 – 2011** -**Magali Lavigne** – Demande de commandite pour la réalisation de l'album des finissants de l'Escale édition 2011/2012 – (2010=\$100.00);

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité contribue financièrement à la réalisation de cet album à raison d'une

somme de \$100.00.

ADOPTÉ

- **2867 – 2011 -M.D.D.E.P.** – Copie de lettre adressée au Syndic de la faillite du 106-108 rue Water requérant la réalisation d'une étude de « caractérisation » des sols de cette propriété en raison « d'odeurs d'hydrocarbure pétroliers »;

Considérant que cette propriété est détenu par le Syndic « Raymond, Chabot Inc. » et que de ce fait il n'y a pas de liquidités disponibles pour la réalisation de l'étude de caractérisation demandée;

Considérant qu'il n'y a aucun intérêt pour qui que ce soit, municipalité ou autre individu, de se porter acquéreur de cet immeuble sans avoir de certification suite à l'émission de cet avis de la part du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des parcs;

Considérant que ce doute a été soulevé par le Ministère du développement durable, de l'Environnement et des parcs et que personne ne voudra assumer le risque de devenir propriétaire sans une attestation de « conformité »;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité demande au Ministère du développement durable, de l'Environnement et des parcs de procéder lui-même à l'étude de caractérisation demandée et ce dans les plus brefs délais afin de statuer sur la conformité ou non de la propriété.

ADOPTÉ

- **2868 – 2011 - Bourassa Maillé** – Transmission de l'estimation pour la production de plans et devis visant la réfection de l'entrée latérale du centre communautaire Mgr. Thibault (\$5,865.00 + taxes) – Également compte rendu de l'état d'autres dossiers;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte l'offre soumise et en autorise la mise en réalisation dans les meilleurs délais possibles.

ADOPTÉ

- **2869 – 2011 -Bourassa Maillé** – Soumission pour finaliser l'isolation de l'entre-toit (Isolation Normand St-Pierre Inc. – Windsor) du centre communautaire au montant de \$3,520.00 plus taxes – Autorisation donnée par le directeur général de voir à la réalisation des travaux avant l'hiver;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que ce Conseil

ratifie l'approbation donnée par le directeur général en mentionnant l'importance qu'il y a de s'assurer que les travaux soient réalisés avant le début de la prochaine saison hivernale.

ADOPTÉ

- **2870 – 2011 -Jeux du Québec-Estrie** – Demande de soutien financier au programme des « Jeux du Québec en Estrie » - Campagne de financement 2011/2012 (\$300.00 pour 2010/2011);

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité contribue financièrement à la tenue des activités de cet organisme à raison d'une somme de \$300.00.

ADOPTÉ

- **2871 – 2011 -Bibliothèque** – Demande de fourniture d'un système de boîte vocale à même le système téléphonique;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité acquiesce à la demande formulée et autorise l'installation d'un « système de boîte vocale à même la ligne » téléphonique de la bibliothèque et ce pour une période d'essai de 1 an.

ADOPTÉ

- **2872 – 2011 -R.I.E.M.R.** – Transmission du budget 2012 établissant les quote-parts municipales à \$0.00 par une appropriation du surplus accumulé de \$7,863.00 – Résolution d'approbation requise à cet effet;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyée par la Conseillère Francine L. Girard que la proposition de budget soumise pour l'exercice financier 2012 par la Régie inter-municipale d'élimination des matières résiduelles soit accepté et que copie de la présente résolution soit adressée aux responsables de cet organisme.

ADOPTÉ

- **2873 – 2011 -Ordre des urbanistes du Québec** – Invitation à l'inspecteur municipal de participer au stage réglementaire pour finaliser son admission à l'Ordre sur paiement d'une somme de \$144.54;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel PLourde que la Municipalité accepte de défrayer ces frais d'inscription et autorise l'émission d'un chèque au montant de \$144.54 taxes incluses.

ADOPTÉ

- **2874 – 2011 -Isabelle Lodge** – Dépôt des rapports reliés à la « Démarche concertée d'achat local de la Ville de Danville, de la liste de ses commerces et du « Plan d'action » le tout chapeauté par la Chambre de commerce Danville-Shipton;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte les documents composant le « Démarche concertée d'achat local pour la ville de Danville » tel que déposé par madame Isabelle Lodge pour la Chambre de commerce Danville-Shipton en sa qualité de mandataire de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2875 – 2011 -Trio Étudiant Desjardins** – Remerciements pour la participation 2011 à l'activité et invitation à réitérer l'adhésion à raison d'un montant suggéré de \$2,500.00 pour l'année 2011;

Considérant que la Municipalité embauche elle-même un certain nombre d'étudiants (+ ou – 12) pour les activités de loisirs ou pour le département des travaux publics et ce sans subvention;

Considérant que le but du programme est de permettre à des employeurs grâce à ces subventions d'embaucher des étudiants;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité, pour la saison 2012, tout comme pour celle de 2011, adhère financièrement à cette activité à raison d'une contribution de \$100.00 par étudiant de la Municipalité qui sera embauché jusqu'à concurrence d'une contribution maximale au programme de \$800.00;

Que les sommes ainsi engagées soient payables sur production d'un rapport d'activité à la fin de la saison estivale 2012;

Ont voté en faveur : Bernard Laroche, Lisette Fréchette, Germain Ducharme, Jean-Guy Dionne et Francine L. Girard

A voté contre : Michel Plourde

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2876 – 2011 – Dérogation mineure** – 130 rue Hémond;

Considérant l'avis public donné dans le journal Les Actualités;

Considérant les représentations faites par monsieur Réjean Savaria et madame Monique Duguay à l'encontre de la demande déposée;

Considérant les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que la dérogation demandée est de 2,25 mètres en lieu et place des 3 mètres prescrits soient 75 centimètres de moins;

Considérant que la distance mesurée entre les 2 bâtiments, abstraction faite de la ligne de division entre les 2 propriétés, est quelque peu supérieure à la somme des marges de recul latérales prescrites;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité reconnaisse conforme une marge de recul latérale de 2,65 mètres pour un mur latéral et de 2,25 mètres pour sa fenêtre en porte-à-faux tel que montrés au plan de localisation préparé par Rolland Deslandes, arpenteur géomètre dossier 11039D, minute 7075, aux conditions mentionnées ci-dessous:

- 1° L'ouverture actuelle (fenêtre) soit fixe et ne puisse s'ouvrir;
- 2° L'ouverture actuelle (fenêtre) ne puisse servir que de puits de lumière sans possibilité de voir à l'extérieur et ce sur une hauteur de 6'6" calculée depuis le plancher intérieur;
- 3° Que les travaux demandés en 1° et 2° soient réalisés dans les 30 jours de la mise à la poste de la présente résolution.

ADOPTÉ

- **2877 – 2011 – Préposé à la patinoire** – Embauche d'un responsable;

Considérant la publication à 2 reprises d'un appel de candidats pour occuper le poste de préposé à l'entretien et surveillance de la patinoire du Centre communautaire Mgr. Thibault;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité retienne la candidature de monsieur Éric Perreault aux mêmes conditions et rémunération que celles qui prévalaient l'an dernier pour le même poste.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2878 – 2011 – Éthique et déontologie** – Adoption du règlement;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par la Conseillère Francine L. Girard lors de l'assemblée tenue le 19 octobre 2011 en même temps que

fut déposé le projet de règlement 106-2011 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux » et son annexe « 1 »;

Considérant qu'avis public du dit règlement a été donnée le 20 octobre 2011 et publié dans le journal Les Actualités, édition du 26 octobre 2011;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que le projet de règlement numéro **106-2011** intitulé « **Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux** » soit adopté dans sa version définitive et versé au livre des règlements de la municipalité et qu'il soit fait dispense d'en faire lecture pour les raisons invoquées ci-dessus aux « considérant ».

ADOPTÉ

- **2879 -2011 – Programme d'amélioration du réseau routier local** – Demande de versement de la subvention;

Considérant la réalisation des travaux de resurfacement réalisés sur la rue Laurier et sur le chemin Craig;

Considérant que la valeur de ces travaux excède le montant de la subvention accordée, excédent comblé par une réserve de la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Michel Plourde :

- 1° Que ce Conseil accepte les travaux réalisés sur le chemin Craig et la rue Laurier conformément à l'annonce de la subvention au montant de \$72,000.00 conformément aux exigences du Ministère des Transports;
- 2° Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Assemblées

ADOPTÉ

- **2880 – 2011 – Séances du Conseil 2012** – Dépôt du calendrier et acceptation;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2012 tel que reproduit ci-dessous soit accepté et que l'avis public requis par la Loi soit donné en conséquence;

régulières 2012 – 19h00			
Janvier	Jeudi, 5 janvier	Juillet *****	Jeudi, 5 juillet
Février	Lundi, 6 février	Août	Jeudi, 9 août
Mars,	Lundi, 5 mars	Septembre	Jeudi, 6 septembre
Avril	Mardi, 3 avril	Octobre	Lundi, 8 octobre
Mai	Lundi, 7 mai	Novembre	Lundi, 5 novembre
Juin	Lundi, 4 juin	Décembre	Mardi, 4 décembre

ADOPTÉ

- **2881 – 2011 – Comptes en souffrance** – Remise aux procureurs de la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que les comptes en souffrance dont les matricules sont reproduits ci-dessous soient remis entre les mains des procureurs de la Municipalité pour recouvrement à moins que les propriétaires concernés ne prennent d'engagement à l'égard de la Municipalité quant aux modalités de paiement et ce avant l'expiration du délai mentionné dans l'état de compte adressé soit le 18 novembre 2011.

8772-07-9058-0-000-0002	8772-08-2434-8-000-0002	8772-18-7925-9-000-0002
8671-27-1776-7-000-0001	8475-35-2156-0-000-0000	8570-73-1560-3-000-0000
8671-27-1776-7-000-0000	8672-91-1767-0-000-0000	8672-96-3239-7-000-0000
8673-40-9661-2-000-0000	8673-44-4424-2-000-0000	8674-70-8553-7-000-0000
8679-45-2075-8-000-0000	8772-93-9735-3-000-0000	8773-02-6637-3-000-0000
8773-19-3160-3-000-0000	8773-25-9179-4-000-0000	8971-25-2474-6-000-0000
8971-26-0105-6-000-0000	9169-76-3720-4-000-0000	9273-50-7743-7-000-0000
9469-16-5537-0-000-0000	9469-37-0745-0-000-0000	9469-47-2953-7-000-0000
9572-23-8744-6-000-0000	9572-73-0826-4-000-0000	9672-41-2398-7-000-0000

Le directeur général et secrétaire-trésorier étant autorisé de signer tous les documents et faire toutes déclarations nécessaires à cet effet.

ADOPTÉ

- **2882 – 2011 – Disposition de biens de la Municipalité** – Résultat des soumissions :

1° Rétrocaveuse de marque Ford 555C de l'année 1991 – Soumission de « Camions Y.C. – Yves Charlebois au montant de \$6,975.00 et Jean-Claude Maurice au montant de \$8,202.00;

2° Autres accessoires – Camions A. & R. Dubois au montant de \$.....

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité :

1° Accepte de vendre à Jean-Claude Maurice de Val Joli, en sa qualité de soumissionnaire le plus élevé, la rétrocaveuse de marque Ford, modèle 555C de l'année 1991 au prix de \$8,202.00 plus taxes et que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la

Municipalité tous les documents nécessaires au transfert de propriété;
et

- 2° Reporte sa décision quant à la disposition des autres biens dans l'attente des recommandations du chef d'équipe qui, à titre de personne ressource, pourra évaluer de la pertinence des montants offerts et faire rapport aux membres du Conseil.

ADOPTÉ

- **2883 – 2011 – Comptoir familial** – Information pour une relocalisation;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité avise les responsables du comptoir familial qu'elle a commandé les plans visant à permettre un accès sécuritaire au sous-sol du centre communautaire Mgr. Thibault ce qui aura pour effet de rendre quelques locaux disponibles dont l'un d'eux pourra être mis à leur disposition afin de permettre l'agrandissement de la bibliothèque.

ADOPTÉ

- **Déclaration d'intérêts financiers des élus municipaux** – Rapport est fait par le directeur général et secrétaire-trésorier à l'effet que les Conseillers Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne et Francine L. Girard ont déposé leur déclaration d'intérêts pour l'exercice financier 2012 à la présente assemblée.

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la présente assemblée soit ajournée au Mercredi 9 novembre 2011 à 19h00 pour prendre connaissance du rapport que doit déposer monsieur le Maire sur la situation financière de la municipalité ainsi que pour prendre connaissance de tout autre sujet pouvant être porté à l'attention des membres du Conseil.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**